

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2019

---

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Adopté

## AMENDEMENT

N° II-AS61

présenté par

M. Dharréville, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne,  
M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,  
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

-----

### ARTICLE 79

#### Mission « Travail et emploi »

Supprimer cet article.

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement, sur proposition de la ministre du travail, a envisagé de réaliser 310 millions d'euros d'économies en 2020 (360 millions en 2021) sur l'aide à domicile des personnes de plus de 70 ans.

Le Gouvernement a finalement décidé de rétro-pédaler suite au mécontentement des acteurs de l'aide à domicile.

Afin de confirmer cet engagement du Gouvernement, nous proposons de supprimer cet article 79.